

Programme des cours – Semestre d'été 204

I. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

Richard GLAUSER, professeur

Cours I: Introduction aux problèmes de la philosophie de l'art

Faisant partie d'une série de cours d'introduction aux problèmes de la philosophie donnés chaque semestre, ce cours est destiné principalement aux étudiants de 1ère et de 2ème année, mais est ouvert à tous. Le but du cours est de présenter et d'examiner de manière introductive quelques-uns des problèmes principaux de la philosophie de l'art, tels que les suivants: la définition de l'oeuvre d'art; l'ontologie de l'oeuvre d'art; le statut des propriétés et des valeurs esthétiques; la nature de l'expérience esthétique; le jugement esthétique et le goût. En examinant ces problèmes, nous étudierons quelques-unes des solutions principales qu'on a tenté de leur apporter. Puis, nous examinerons et évaluerons les arguments utilisés pour défendre ou critiquer les positions et les thèses en jeu. La présentation et l'analyse seront systématiques; les problèmes, les théories et les arguments seront situés dans leurs contextes historiques respectifs.

Cours I-II: Le problème du mal dans la philosophie de la religion

(Ce cours fait suite à celui du semestre d'hiver.) Il s'agit d'un problème très ancien ayant récemment connu un renouveau significatif dans la philosophie contemporaine, en particulier dans la philosophie analytique. S'agissant du mal dans le cadre de la philosophie de la religion, la question principale est de savoir si son existence est compatible avec l'existence d'un Dieu omniscient, infiniment bon et puissant. A première vue il peut sembler qu'il y ait incompatibilité. Car un être ainsi décrit ne pourrait manquer de connaître le mal existant, et il semble qu'il aurait la volonté et le pouvoir de l'exclure de l'univers dont on suppose qu'il l'a créé. Admettre la réalité du mal (peut-on en douter?) avec la thèse de l'incompatibilité conduit à la négation de l'existence d'un Dieu ainsi conçu. En revanche, si l'on souhaite justifier rationnellement une croyance en l'existence d'un Dieu ainsi décrit, il est nécessaire de montrer qu'il n'y a pas d'incompatibilité. Est-ce possible? Si oui, comment? Si non, pourquoi? Nous étudions certaines des positions principales concernant ces questions dans l'histoire de la philosophie et la philosophie contemporaine. Nous examinons et évaluons des arguments utilisés pour défendre ou attaquer les positions et les thèses en jeu. La présentation et l'analyse seront systématiques, mais les théories et les arguments seront situés dans leurs contextes historiques. On peut se préparer utilement au cours en lisant:

M. M. ADAMS & R. M. ADAMS (éds), *The Problem of Evil*, Oxford University Press, 1990.

LEIBNIZ, *Essais de théodicée*, Paris, Garnier-Flammarion (nombreuses éditions).

J. L. MACKIE, *The Miracle of Theism*, Oxford, Clarendon Press, 1982, chap. 9

Séminaire II: Kant, Critique de la faculté de juger (Le beau et le sublime)

La Critique de la faculté de juger, troisième et dernière des Critiques de Kant, a pour but général d'examiner du rôle de la téléologie, et du jugement téléologique, dans l'ensemble des connaissances humaines. Parfois considérée dans le passé comme secondaire par rapport à l'édifice de l'idéalisme transcendantal, cette oeuvre est aujourd'hui largement reconnue comme fondamentale, bien que d'importants problèmes d'interprétation subsistent, d'une part quant à son unité interne, d'autre part quant à ses rapports exacts avec les deux autres Critiques. Notre séminaire porte principalement sur la première partie de l'oeuvre, la «Critique de la faculté de juger esthétique», comprenant une «Analytique» et une «Dialectique». Nous nous occupons avant tout de la contribution de Kant à la théorie du beau, à la théorie du sublime, et à la

philosophie de l'art, notamment à travers son analyse du jugement de goût. La notion de goût, on le sait, est un des concepts centraux les plus récurrents dans l'ensemble des philosophies esthétiques du XVIII^e siècle. Nous verrons dans quelle mesure Kant assimile et critique, en 1790, l'héritage des discussions précédentes sur cette notion.

Nous utiliserons la traduction de Alain Renaut, parue aux éditions Aubier (1995). Des exemplaires sont disponibles à la librairie Payot. Une bibliographie sera distribuée au début du séminaire. La meilleure préparation au séminaire est, bien entendu, la lecture du texte. Mais on lira avec profit, en guise d'introduction:

S. KEMAL, *Kant's Aesthetic Theory, An Introduction*, Londres, MacMillan, 1992 (1997).

Gianfranco SOLDATI, professeur à l'Université de Fribourg

Cours: Questions de métaphysique contemporaine

La métaphysique s'occupe de la question de l'être, plus précisément de la question de ce que cela signifie pour quelque chose d'être au-delà de sa façon d'apparaître. Ainsi posée, la question générale de la métaphysique engendre immédiatement une nouvelle question plus précise: est-ce que tout ce qui est, est de la même façon? Est-ce que les individus ont une façon d'être qui est identique à la façon dont on parle de l'être des propriétés, des faits ou des événements? Une réponse à cette question nous oblige à déterminer les catégories ultimes de l'être: quelles sont les catégories d'entités auxquelles une description complète de la réalité ne saurait renoncer? Faut-il admettre des entités concrètes, spatio-temporelles, aussi bien que des entités abstraites, qui ne seraient ni dans le temps, ni dans l'espace? Y a-t-il des entités simples, des atomes, aussi bien que des entités complexes, des faits ou des états-de-choses? Y a-t-il, à côté des entités actuelles, des entités possibles? Y a-t-il des entités nécessaires? Parmi les critères les plus souvent mentionnés pour la détermination de la nature des entités qui peuplent notre univers, celui de l'identité joue un rôle essentiel. Le cours insistera sur quelques aspects de l'application de la notion d'identité aux entités des différentes catégories ontologiques.

Claire SCHWARTZ, assistante

Séminaire II-III: De Descartes à Leibniz: Les philosophes classiques et l'infini

Ce cours a pour objet d'étudier la manière inédite dont la question de l'infini s'est posée à partir de Descartes, qui institue une nouvelle manière d'affirmer et de connaître l'infini, et les rapports entre le fini et l'infini. En arrière-plan se dessine ainsi un nouveau champ pour concevoir le lien de Dieu, comme substance infinie, aux créatures, essentiellement finies.

Néanmoins, cette problématique initiée par Descartes ne va cesser d'évoluer par sa reformulation dans les grands systèmes post-cartésiens. En effet, l'analyse cartésienne aboutit à la conclusion paradoxale d'une présence en nous d'un infini parfaitement clair et intelligible et néanmoins incompréhensible. Paradoxe que ne pourront accepter ses successeurs. Nous verrons comment Spinoza affirme la possibilité d'une connaissance intuitive de l'infini en lequel le fini peut et doit être compris. Néanmoins, cette position sera comprise comme une conversion de l'Infini comme Dieu à l'Infini comme Nature. Nous pourrions alors analyser les problématiques de l'infini de Malebranche et Leibniz comme des réactions à la position spinoziste, mais aussi voir comment le développement de l'analyse infinitésimale, en mathématiques, a pu nourrir la réflexion des deux philosophes. Nous étudierons essentiellement les textes suivants: Descartes: Troisième Méditation; Spinoza: Éthique : livre I, Lettre XII; Malebranche: Recherche de la vérité, Livre III, Livre VI; et divers textes de Leibniz.

II. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Daniel SCHULTHESS, professeur

Cours I: Histoire de la philosophie moderne II

Le cours portera d'abord sur les post-cartésiens majeurs, N. Malebranche, B. Spinoza, G.W. Leibniz, puis sur les empiristes Locke et Hume, sur la philosophie critique de Kant ainsi que sur les doctrines philosophiques inspirées par Kant. Il inclura également un aperçu des principales orientations philosophiques des XIXe et XXe siècles.

Cours II: L'école du droit naturel moderne: Problèmes choisis

De nombreux philosophes et juristes de l'époque moderne ont développé la thèse qu'il existe un droit naturel, authentiquement normatif et logiquement antérieur au droit positif qui prévaut dans les sociétés humaines historiques. La mise en place d'un droit réputé naturel correspond à deux situations assez différentes, l'une «externe», l'autre «interne». Que se passe-t-il entre des parties étrangères l'une à l'autre, qui se trouvent non liées par le même droit positif? Sont-elles soustraites à tout rapport de droit l'une à l'égard de l'autre? Une façon de nier cette issue consiste à postuler l'existence d'un droit s'imposant «par nature» et propre à régler, au moins intellectuellement, de tels rapports. Sous cette rubrique, le droit naturel se trouve aux origines du droit international public. Dans la situation «interne», il se passe ceci: on peut avoir le sentiment d'être maltraité tout en étant traité en conformité avec le droit positif propre à une juridiction donnée. Une façon d'explicitier cette tension consiste à en appeler à un droit supérieur, à un «droit naturel», au regard duquel la malformation du droit positif pourrait devenir manifeste. Sous cette rubrique, le «droit naturel» est aux origines du droit constitutionnel, de la problématique des droits humains, etc. A ces deux motifs puissants s'est joint le souhait d'introduire en droit une perspective unifiante et méthodique. Le jusnaturalisme moderne rejoint ici le mouvement de reconstitution des sciences postérieur aux temps de l'humanisme. Le droit naturel des modernes est un projet intellectuel central des XVIIe-XVIIIe siècles et un enjeu majeur pour de nombreux philosophes-juristes: Suarez, Grotius, Hobbes, Pufendorf, Locke, Leibniz, Wolff, Burlamaqui, Vattel, etc. Pour introduire à l'étude de cet important courant, nous retiendrons quelques-uns des problèmes et débats les plus caractéristiques de cette École.

Ouvrage de référence: Simone Goyard-Fabre, *Les Embarras philosophiques du droit naturel*, Paris, Vrin, 2002.

Séminaire: John Rawls, Théorie de la justice

Si la philosophie politique est très vivante aujourd'hui dans beaucoup de pays, il faut en chercher la raison pour une bonne part dans ce livre. Synthèse originale d'un principe de liberté individuelle et d'une justice distributive exigeante, il capte une bonne part de ce qu'ont pensé les modernes sur une politique philosophiquement fondée. Simple sous bien des aspects, techniquement subtile quand il le faut, la Théorie de la justice mérite l'attention de tout étudiant en philosophie.

Édition utilisée:

Jean Rawls, *Théorie de la justice*, trad. Catherine Audard, 2e éd., Paris Seuil, 1997

Séminaire I: Travaux pratiques: Explication de textes et dissertation (en collaboration avec Christine Clavien et Anne Meylan)

Dans ce séminaire nous poursuivrons les travaux pratiques du semestre d'hiver. Ce séminaire a pour but de former les étudiants de 1ère année à la dissertation philosophique par le moyen d'exercices. En même temps, il sert de complément au cours d'histoire de la philosophie

moderne. Il est donc nécessaire de suivre le cours pour participer au séminaire. Les textes, ainsi que le cours I, font partie de la matière de l'examen de fin de 1^{ère} année («1^e série»).

Thomas RICKLIN, professeur assistant d'histoire de la philosophie médiévale

Cours: Pouvoir du souverain et pratique philosophique: Innocent III, Frédéric II, Alphonse X (en collaboration avec M. J.-D. Morerod, professeur d'histoire)

Considéré comme le grand siècle des intellectuels universitaires, le XIII^e siècle a vu des souverains, conscients de l'importance de ce nouveau savoir, développer une attention particulière à la vie intellectuelle. Ces souverains ne se sont pas seulement servis des universitaires en tant que «fonctionnaires» dans tous les domaines de l'administration et de la politique, mais ils ont de même encouragé une large production scientifique, philosophique et littéraire. Le séminaire établira, à travers l'entourage du pape Innocent III, de l'empereur Frédéric II et du roi Alphonse de Castille, les spécificités et les enjeux de cette production intellectuelle qui, loin d'être une copie banale de la production universitaire de ce temps, fait souvent et consciemment oeuvre d'innovation.

III. ENSEIGNEMENT INVITÉ

Philippe HOFFMANN, professeur invité, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Paris

Cours: L'intellect divin selon Plotin, entre noétique, éthique et mystique

Le cours proposera un exposé sur les sources de la doctrine selon laquelle les intelligibles sont immanents à l'Intellect, et structurés selon la triade de l'Être, de la Vie, de la Pensée, mais aussi selon la quintuple unité des «genres suprêmes» du Sophiste de Platon. L'union intime des cinq genres n'est autre que l'Éternité (aiôn) qui «demeure dans l'un», et les analyses de Plotin visent, par-delà la théôria, une transformation spirituelle du philosophe et de ses disciples: il s'agit de devenir soi-même intelligible et intellect tout à la fois, de devenir éternel (aiônios), et - en participant pleinement à cette vie de l'Intellect divin, qui est aussi le lieu des Valeurs transcendantes - d'avoir part à la félicité divine, à l'eudaimonia. La noétique rejoint l'éthique, la conversion vers l'Intellect divin est un premier niveau de la vie mystique, qui s'achève et s'accomplit en une remontée mystique plus haute encore, le contact avec l'Un lui-même, dans l'abolition de toutes les distinctions.

Séminaire: Étude de fragments du Commentaire de Jamblique aux Catégories d'Aristote

Le Commentaire de Simplicius aux Catégories, dont une source fondamentale est le Commentaire, aujourd'hui perdu, de Jamblique, nous a conservé, outre de très nombreux passages directement inspirés de Jamblique, ou paraphrasés plus ou moins librement à partir de lui, d'assez longues citations correspondant à ce qui est nommé noëra théôria, ou théorie scientifique des réalités du point de vue de la science divine. L'étude des quatre dernières catégories (positionnement, temps, lieu, avoir ou vêtue) montre que Jamblique, soucieux de répondre aux apories de Plotin, s'est attaché à montrer par un raisonnement analogique que ces catégories étaient de véritables «genres», et ne devaient pas être restreintes au monde sensible, voire au monde sublunaire, mais qu'elles pouvaient recevoir une légitimité à chacun des niveaux de la réalité, jusqu'aux plus hauts des principes. On mènera une étude comparée des fragments qui nous ont conservé cette noëra théôria sur les quatre dernières catégories, en

observant en contrepoint les réticences de Simplicius, soucieux d'une interprétation naturelle et sobre, plus proche des interprétations de son maître Damascius.